

Morey-Saint-Denis - Chambolle-Musigny

La Saint-Vincent tournante 2024 a validé son pari écologique



Les jeunes membres d'une "brigade verte" avaient notamment parcouru les rues de Morey et Chambolle tout le week-end, pour ramasser les déchets. Photo archives Martin Dubreuil

Première édition de la Saint-Vincent tournante à mettre en place des critères écoresponsables, la 80^e édition de ce rendez-vous bachique incontournable, qui a attiré près de 80 000 visiteurs, a réussi son pari, en validant le label d'événement « éco-engagé ».

Quelques saisons ont passé depuis la fin de la dernière Saint-Vincent tournante 2024, organisée les 28 et 29 janvier à Chambolle-Musigny et Morey-Saint-Denis, et la parole est désormais aux vignerons de Ladoix-Serrigny, qui organisent la leur en janvier prochain.

Mais les organisateurs de la 80^e édition, dont la fête, sous un grand soleil, a attiré près de

80 000 personnes, ont eu quelques bonnes nouvelles récentes, dont la validation du label d'événement « éco-engagé ».

Trente-trois engagements retenus

Une première pour une SVT, et un véritable défi. Pour le relever, la commission environnement, présidée par Gilles Ballorin, vigneron de Morey converti à l'agriculture biologique depuis 2005, s'était penchée sur le VYV festival de Dijon, qui était labellisé par l'association nantaise Réseau éco-événement (Reeve), et avait donc entrepris une démarche similaire. Ainsi, 40 engagements, issus de 8 enjeux « fondamentaux » avaient été choisis par les organisateurs de la Saint-Vincent tournante. « Il n'y a rien de marquant ou d'inatteignable, c'est

beaucoup de bon sens paysan », minimisait alors Gilles Ballorin. Pourtant, l'ensemble des mesures prises était impressionnant, et à l'arrivée 33 engagements pour 32 points ont permis à la fête de valider le niveau 1 « initial » sur les trois existants (le niveau 3, baptisé « soutenable » correspondant à plus de 70 engagements réussis).

La brigade verte « a été grandement appréciée »

Pour Laurent Lignier, qui présidait l'association organisatrice de la SVT de Morey et Chambolle, les principaux points à retenir sont : « Les toilettes sèches, tout ce qui est lié au handicap, les poubelles à base de tonneaux recyclés, les cendriers ludiques, les brigades vertes à vélo électrique conduits par des jeunes des deux communes,

► Près de 300 000 € de bénéfices qui vont être reversés à des associations



De gauche à droite : Michel Di Gioia, Laurent Lignier, Denis Fournier, Myriam Huelin et Jérôme Castagnier. Photo SVT 2024

L'aventure SVT n'est pas encore finie pour les organisateurs, qui concoctent, le 28 novembre, un banquet dansant pour remercier les bénévoles « actifs, voire très actifs, et qui ont été présents dans les commissions pendant plusieurs mois », sourit Laurent Lignier en dévoilant un autre projet important pour les viticulteurs qui ont déjà reversé 80 000 € aux Restos du cœur : la création « d'une association d'utilité publique pour distribuer les bénéfices et prendre le temps

de reverser l'argent. Nous avons encore 300 000 € sur les comptes après le versement de la TVA, mais avant impôt. Notre envie est d'alimenter les budgets des associations locales. Mais nous voulons des projets précis en face, et que cela soit bien réparti. Cela va se discuter entre nous dans les mois à venir », détaille le viticulteur de Morey-Saint-Denis. Une assemblée générale est prévue le 19 novembre, à 18 h 30, dans la salle des fêtes de Chambolle-Musigny.

dont la présence a été grandement appréciée », a-t-il énuméré au *Bien public*.

Le label a également été obtenu grâce aux objets « goodies » 100 % recyclables et fabriqués en France, ou encore la favorisation des transports en commun pour se rendre dans les

deux villages (bus, espaces pour vélos, covoiturage, visio-train de Beaune pour les personnes à mobilité réduite). Autant de critères qui permettent de valider un label qui était loin d'être gagné d'avance.

● **Manuel Desbois**
manuel.desbois@lebienpublic.fr